



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALÉDONIE
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD
VILLE de BOURAIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EFFECTIF LEGAL

Nombre de conseillers
en exercice : 27
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 13

Le conseil municipal, régulièrement convoqué en date du 16 août 2017, s'est réuni une première fois le 24 août 2017 ;
Faute de quorum dûment constaté, le conseil municipal était re-convoqué pour le 30 août 2017 ;
Conformément à l'article L.121-11 du Code des communes de la Nouvelle-Calédonie, les délibérations prises sont valables quel que soit le nombre de membres présents.

OBJET

Séance du 30/08/2017

Délibérations
n°2242/55/2017
à 2242/56/2017

L'an deux mille dix-sept, le trente août à treize heures trente ; le conseil municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances.

Etaient présents :

Brigitte EL ARBI..... Maire et Présidente de séance
Glenn LÉONARD, Régina RIEU, Albert KASOVIMOIN,
Alima JEAN et Sylvano ABDELKADER Adjoints au maire
Patrick ROBELIN et Gyslène DAMBREVILLE ... Membres

CONVOCATION

Date : 24/08/2017
Affichage à la porte de
la mairie : 24/08/2017

Absents excusés

Maire NOZERAN a donné procuration à Sylvano ABDELKADER, Tony GILLES a donné procuration à Glenn LÉONARD, Marie-Victoire BODEOUAROU a donné procuration à Régina RIEU, Isabelle GUÉRARD, Sandra NEBOIPOU, Jeannette AKARO, Julien BOANEMOI, Kirvin SERRE a donné procuration à Brigitte EL ARBI, et Dominique SALA qui a donné procuration à Alima JEAN.

**CARACTERE
EXECUTOIRE**

Transmission au contrôle
de légalité : 04/09/2017
Date d'affichage du
compte-rendu à la porte
de la mairie : 01/09/2017

Absents non excusés :

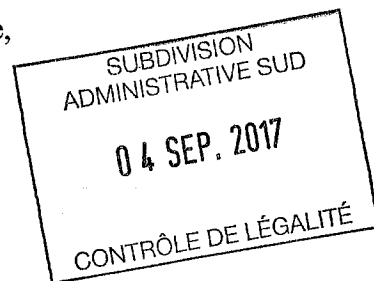
Paul BELPATRONNE, Gilles GUEPY, Armelle NÉBOIPOU, Arnaud WUHRLIN, Edna BOUÉARAN, Virginie YONG, Jacques HARRY, Lyshenka ARIIHOHOA, Mario BOUEARAN et Nadir BOUFENECHÉ.

Secrétaire de séance :

Alima JEAN

DELIBERATION n°2242/56/2017
PORTANT DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE
DANS LES COMMISSIONS EXTERNES ET ORGANISMES DIVERS

Le Conseil Municipal de la Ville de BOURAIL, réuni en séance publique le 30 août 2017,
VU la loi n° 99-209 du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle Calédonie,
VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle Calédonie,
VU l'article L.121-20 du Code des Communes,
VU la note explicative de synthèse n°2017/73 du 16 août 2017,
Après en avoir délibéré ;



ADOpte LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1:

Il est décidé, **A L'UNANIMITÉ**, de procéder au vote à main levée, à la désignation des membres représentant la Commune au sein des conseils d'administrations des divers organismes :

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

♦ **Commission foncière communale :**

(cf. dél° 03 du 13.04.2001 approuvant le règlement intérieur de la commission foncière communale – art. 2-1 => 2 titulaires)

Candidats
ABDELKADER Sylvano
GILLES Tony

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

Mrs ABDELKADER Sylvano et GILLES Tony sont désignés membres de la commission foncière communale de BOURAIL.

◆ **Conseil d'établissement du Collège Louis-Léopold DJIET :**
(1 titulaire + 1 suppléant)

Candidats
Titulaire : RIEU Régina
Suppléant : SALA Dominique

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

Madame RIEU Régina (titulaire) et Madame SALA Dominique (suppléante) sont désignées membres du conseil d'établissement du Collège Louis-Léopold DJIET de BOURAIL.

◆ **Comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Sud :**
(cf. CCNC – art. L.163-4 => 2 délégués titulaires)

Candidats
EL ARBI Brigitte
LEONARD Glenn

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

Madame EL ARBI Brigitte et Monsieur LEONARD Glenn sont nommés délégués auprès du comité syndical du S.I.V.M. Sud.

◆ **Comité de suivi du classement des récifs coralliens au patrimoine mondial :**
(2 titulaires / 2 suppléants)

Candidats	
Titulaires	Suppléants
JEAN Alima	ABDELKADER Sylvano
DAMBREVILLE Gyslène	NOZERAN Mairé

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

M.Mmes JEAN Alima (titulaire), DAMBREVILLE Gyslène (titulaire), ABDELKADER Sylvano (suppléant) et NOZERAN Mairé (suppléants) sont désignés membres du comité de suivi du classement des récifs coralliens au patrimoine mondial de l'UNESCO.

◆ **Conseil d'administration de l'Office Municipal des Sports :**

(cf. art. 7 et 8 des statuts de l'OMS adoptés par délibération n°2242/40 du 11.05.2000 => 2 titulaires / 2 suppléants)

Candidats	
Titulaires	Suppléants
ABDELKADER Sylvano	BOUEARAN Mario
ROBELIN Patrick	KASOVIMOIN Albert

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

Mrs ABDELKADER Sylvano (titulaire), ROBELIN Patrick (titulaire), BOUEARAN Mario (suppléant) et KASOVIMOIN Albert (suppléant) sont désignés membres du conseil d'administration de l'Office Municipal des Sports.

◆ **Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourail :**

(cf. art. 1-A/1.3 des statuts => 4 élus)

Candidats
JEAN Alima
RIEU Régina
AKARO Jeannette
DAMBREVILLE Gyslène

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

Mmes JEAN Alima, RIEU Régina, AKARO Jeannette et DAMBREVILLE Gyslène sont désignées membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bourail.

◆ **Conseil d'administration de la SEM MWE ARA :**
(cf. statuts => 4 titulaires)

Candidats
EL ARBI Brigitte
RIEU Régina
BOUEARAN Mario
BOUFENECHÉ Nadir

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBÉLIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

M.Mmes EL ARBI Brigitte, RIEU Régina, BOUEARAN Mario et BOUFENECHÉ Nadir sont désignés membres du conseil d'administration de la SEM MWE ARA.

◆ **Assemblée générale de la SEM MWE ARA :**
(cf. statuts => 1 titulaire)

Candidat
EL ARBI Brigitte

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBÉLIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

Mme EL ARBI Brigitte est désignée membre de l'assemblée générale de la SEM MWE ARA.

◆ **Conseil d'administration de Bourail Tourisme (Point I) :**
(cf. statuts adoptés le 12.07.2012 => 2 titulaires/1 suppléant)

Candidats	
Titulaires	Suppléant
RIEU Régina	NOZERAN Mairé
ROBELIN Patrick	

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBÉLIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Mairé, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

M.Mes RIEU Régina (titulaire), ROBELIN Patrick (titulaire) et NOZERAN Maïré (suppléante) sont désignés membres du conseil d'administration de l'association « Bourail Tourisme ».

◆ **Conseil d'administration de l'Office pour l'Amélioration du Logement**
(1 titulaire / 1 suppléant)

Candidats	
Titulaire	Suppléant
JEAN Alima	NOZERAN Maïré

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Maïré, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

Mmes JEAN Alima (titulaire) et NOZERAN Maïré (suppléante) sont désignées membres du conseil d'administration de l'OPAL.

◆ **Conseil d'administration du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.)** :

(cf. délibération n°2242/79/2014 du 17 décembre 2014 – 1-2 Collège d'élus ou 1^{er} collège => 10 élus)

Candidats
EL ARBI Brigitte
ABDELKADER Sylvano
KASOVIMOIN Albert
GUÉRARD Isabelle
ROBELIN Patrick
SALA Dominique
RIEU Régina
BOANEMOI Julien
BODEOUAROU M-Victoire
BOUEARAN Mario

VOTES :

POUR : EL ARBI Brigitte, LEONARD Glenn, RIEU Régina, KASOVIMOIN Albert, JEAN Alima, ABDELKADER Sylvano, ROBELIN Patrick et DAMBREVILLE Gyslène.

Par procurations : NOZERAN Maïré, GILLES Tony, BODEOUAROU Marie-Victoire, SERRE Kirvin et SALA Dominique.

CONTRE : Néant

ABSTENTIONS : Néant

M.Mmes EL ARBI Brigitte, ABDELKADER Sylvano, KASOVIMOIN Albert, GUÉRARD Isabelle, ROBELIN Patrick, SALA Dominique, RIEU Régina, BOANEMOI Julien, BODEOUAROU Marie-Victoire et BOUEARAN Mario sont désignés membres du collège d'élus du C.L.S.P.D. de BOURAIL.

Article 2 :

La commission communale des calamités agricoles est présidée par le maire, ou son représentant en cas d'empêchement.

Article 3 :

La présente délibération **annule et remplace** les délibérations du conseil municipal n°2242/34 du 21 mai 2014 et n°224/58/2016 du 2 décembre 2016.

Article 4 :

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois, à compter de sa publication.

Article 5 :

Le maire est chargé de l'application de la présente délibération qui sera transmise au Commissaire délégué de la République pour la province Sud, portée à la connaissance du public par voie d'affichage à la porte de la mairie et collationnée au registre des délibérations du Conseil Municipal.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, le 30 août 2017

POUR EXTRAIT CONFORME
BOURAIL, le 1^{er} septembre 2017

La présidente de séance,



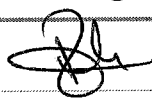
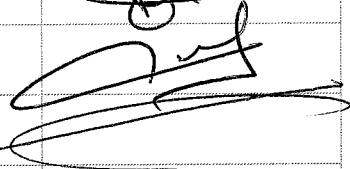
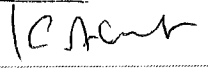


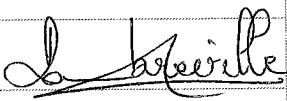
A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Commune de Bourail,
Le Maire

Brigitte EL ARBI

Feuille de présence annexée aux extraits de délibérations

Séance du 30 août 2017

NOM	Prénom	Présent	Absent	Procuration	Émargement
EL ARBI	Brigitte	X			
LÉONARD	Glenn	X			
RIEU	Régina	X			
KASOVIMOIN	Albert	X			
NOZERAN	Mairé		X	à S. ABDELKADER	
GILLES	Tony		X	à G. LÉONARD	
JEAN	Alima	X			
ABDELKADER	Sylvano	X			
BODÉOUAROU	Marie-Victoire		X	à R. RIEU	
SERRE	Kirvin		X	à B. EL ARBI	
SALA	Dominique		X	à A. JEAN	
BELPATRONNE	Paul		X		
GUÉPY	Gilles		X		
NEBOIPOU	Armelle		X		
WUHRLIN	Arnaud		X		
BOUÉARAN	Edna		X		
GUÉRARD	Isabelle		X		
YONG	Virginie		X		
HARRY	Jacques		X		
ARIHOHOA	Lysenka		X		
ROBELIN	Patrick	X			
BOUEARAN	Mario		X		
DAMBREVILLE	Gyslène	X			
BOUFENECHÉ	Nadir		X		
NEBOIPOU	Sandra		X		
AKARO	Jeannette		X		
BOANEMOI	Julien		X		

